

## LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES

Pilier principal Bachelor	70 ECTS			
Modules & enseignements	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>1<sup>ère</sup> année</i>				
<b><u>Module PP1 : Language (oblig.)</u></b>	<b>10</b>			Voir précisions alternatives PP1
<b>Enseignement obligatoire :</b>				
<i>Practical Language</i>	5	A + P	2	éval. int.
<b>Enseignements au choix :</b>				
<i>Talking point</i>	5	P	1	éval. int.
<i>Language Stay Abroad</i>	5	outside academic year	NA	voir Précisions, Art. 6
<b><u>Module PP2 : Literature (oblig.)</u></b>	<b>10</b>			
<i>Introduction to Literature in English (lecture)</i>	4	A + P	1	éval. int.
<i>Literature and Writing Workshop</i>	6	A + P	2	
<b><u>Module PP3 : Linguistics (oblig.)</u></b>	<b>10</b>			
<i>Introduction to English Linguistics (lecture)</i>	3	A + P	1	éval. int.
<i>English Linguistics Workshop</i>	3	A + P	1	éval. int.
<i>English Phonetics and Phonology (lecture and workshop)</i>	4	A	2	éval. int.
<b>Total 1<sup>ère</sup> année</b>	<b>30</b>			
<i>2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année</i>				
<b><u>Module PP4 : Advanced Linguistics (oblig.)</u></b>	<b>10</b>			
<i>Lecture</i>	5	A ou P	2	EX.E2H
<i>Seminar</i>	5	A ou P	2	éval. int. ou sel. ens.
<b><u>Module PP5 : Medieval English (oblig.)</u></b>	<b>10</b>			
<i>Lecture</i>	5	A ou P	2	éval. int.+ EX.O30'
<i>Seminar</i>	5	A ou P	2	
<b><u>Module PP6 : Early Modern Literature (16th-18th Centuries, English or American) (oblig.)</u></b>	<b>10</b>			
<i>Lecture</i>	5	A ou P	2	éval. int.+ EX.E4H
<i>Seminar</i>	5	A ou P	2	
<b><u>Module PP7 : Modern and Contemporary Literature (19th-21st centuries, English, American or other literature in English) (oblig.)</u></b>	<b>10</b>			
<i>Lecture</i>	5	A ou P	2	éval. int.+ EX.O30'
<i>Seminar</i>	5	A ou P	2	
<b>Total 2 et 3<sup>ème</sup> années</b>	<b>40</b>			

<b>Pilier secondaire Bachelor</b>		<b>40 ECTS</b>			
Modules & enseignements	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations	
<i>2<sup>ème</sup> année</i>					
<b><u>Module PS1 : Language (oblig.)</u></b>		<b>10</b>			
<b>Enseignement obligatoire:</b>					
<i>Practical Language</i>	5	A + P	2	éval. int.	
<b>Enseignements au choix:</b>					
<i>Talking point</i>	5	P	1	éval. int.	
<i>Language Stay Abroad</i>	5	outside academic year	NA	voir Précisions, Art. 6	
<b><u>Module PS2 : Literature (oblig.)</u></b>		<b>10</b>			
<i>Introduction to Literature in English (lecture)</i>	4	A + P	1	éval. int.	
<i>Literature and Writing Workshop</i>	6	A + P	2		
<b>Total 2<sup>ème</sup> année</b>	<b>20</b>				
<i>3<sup>ème</sup> année</i>					
<b><u>Module PS3 : Linguistics (oblig.)</u></b>		<b>10</b>			
<i>Introduction to English Linguistics (lecture)</i>	3	A + P	1	EX.E1H	
<i>English Linguistics Workshop</i>	3	A + P	1	éval. int.	
<i>English Phonetics and Phonology (lecture and workshop)</i>	4	A	2	éval. int.	
<b><u>Module PS4 : Electives Module (in 2 of the 4 Domains: Linguistics, Medieval, Early Modern, Modern) (oblig.)</u></b>		<b>10</b>			
<b>Enseignements au choix :</b>					
<i>Seminar</i>	5	A ou P	2	éval. int.	
<i>Lecture or Seminar</i>	5	A ou P	2	éval. int.	
<b>Total 3<sup>ème</sup> année</b>	<b>20</b>				

<b>Renforcement pour l'obtention d'un pilier principal à 90 ECTS</b>	<b>20 ECTS</b>			
Modules & enseignements	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année</i>				
<b><u>Module PP8 : English Electives Module (any 2 courses in the 4 domains Linguistics, Medieval, Early Modern, Modern) (oblig.)</u></b>	<b>10</b>			
<i>Seminar</i>	5	A ou P	2	éval. int.
<i>Seminar</i>	5	A ou P	2	éval. int.
<b><u>Module PP9 : Linguistic and/or Interdisciplinary Reinforcement (oblig.)</u></b>	<b>10</b>			
<b>Enseignements au choix:</b>				
<i>Lecture or seminar in approved outside discipline</i>	5	A ou P	2	Déterminé par l'institut d'accueil
<i>Lecture or seminar in approved outside discipline</i>	5	A ou P	2	Déterminé par l'institut d'accueil
<i>Professional Internship</i>	5	outside or during academic year	NA	Voir Précisions, Art. 7
<i>Language Stay Abroad</i>	5	outside or during academic year	NA	Voir Précisions, Art. 6
<b>Total 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année</b>	<b>20</b>			

## Précisions sur le pilier BA en langue et littérature anglaises

### *Cours à option*

Les cours à option dans le module PP9 devront être approuvés au préalable par le directeur de l'Institut. Il pourrait s'agir de cours dans les piliers suivants (mais nous n'excluons pas d'autres possibilités) : latin, tradition classique, théologie, une autre littérature moderne (y compris la théorie littéraire), philologie médiévale, linguistique, histoire de l'art, histoire, philosophie, études genre.

En début d'année académique, l'Institut dressera une liste de cours à option approuvés d'emblée, mais les étudiants sont libres de proposer d'autre cours et séminaires à l'approbation du directeur de l'Institut.

### *Alternatives en PP1*

Les étudiants qui ont préalablement accompli un séjour linguistique jugé conforme (pour les modalités, voir « going abroad » sur le site web de l'Institut) peuvent valider ce séjour en PP1 pour 4 crédits ECTS (au lieu de suivre le cours « Talking Point »).

Les étudiants ayant un niveau de langue très élevé à l'entrée (vérifié par un test au début de l'année académique) peuvent obtenir une partie ou la totalité des crédits de PP1 en rédigeant un travail sur la base d'une lecture dirigée (« guided reading ») et/ou (selon le nombre de crédits requis) en suivant un ou deux séminaire(s) BA de l'Institut d'anglais.

### *Séjour linguistique*

Le « language stay abroad » est optionnel dans le Pilier Principal à 70 crédits ECTS et dans le Pilier Secondaire à 40 crédits ECTS, mais obligatoire dans le Pilier Principal Renforcé à 90 ECTS.

1. Les étudiants peuvent valider ces crédits dans le module PP1 ou le module PP9, mais pas dans les deux modules ; ils ne peuvent pas valider deux séjours linguistiques.
2. Ils devront suivre un cours de langue avancé dans une université anglophone.

3. Les conditions du cours, y compris la méthode d'évaluation, doivent être approuvées au préalable par David Wilson, responsable des séjours linguistiques. A la fin du cours, les étudiants doivent fournir une attestation certifiant qu'ils ont rempli toutes les conditions du cours.
4. Nous exigeons un séjour incluant un total de 100 heures de travail (= 4 crédits ECTS), soit l'équivalent d'un séjour de trois ou quatre semaines.
5. Les étudiants de langue maternelle anglaise ou qui ont vécu plusieurs années dans un pays anglophone pourront être exemptés de cette obligation selon des critères définis par le directeur de l'Institut. Dans ce cas, ils choisiront un cours ou séminaire pour l'obtention de ces 4 crédits ECTS et soumettront leur choix à l'approbation du directeur de l'Institut.
6. Ce stage linguistique ne doit pas être confondu avec les différentes possibilités d'échanges universitaires (ERASMUS, University of Utah, etc.) ou avec le Programme d'Assistants en Langues (PAL). Les étudiants qui participent à ces échanges pourront être exemptés de cette obligation selon des critères définis par le directeur de l'Institut. Dans ce cas, ils choisiront un cours ou séminaire dans l'université d'accueil pour l'obtention de ces 4 crédits ECTS et soumettront préalablement leur choix à l'approbation du directeur de l'Institut.

*Stage professionnel* Le 'Professional Internship' s'adresse avant tout aux étudiants et étudiantes désirant renforcer leurs connaissances pratiques et se préparer au monde du travail.

1. Il pourra se faire au cours de l'année académique ou pendant l'été, en Suisse dans une place de travail anglophone ou à l'étranger dans un pays anglophone.
2. Les conditions du stage, y compris la méthode d'évaluation, doivent être approuvées au préalable par le directeur de l'Institut.
3. Nous exigeons un stage minimum de quatre semaines à six semaines, ou l'équivalent de 100 heures de travail (=4 crédits ECTS).
4. L'étudiant devra rédiger un travail écrit à la fin de son stage.